Le vapotage est-il dangereux pour l'entourage du vapoteur ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 9 septembre 2014

J'ai lu il y a peu de temps sur un site (ici pour l'article : http://vecig.fr/etudes/vapeur-nicot...), que le vapotage passif est quasi nul par rapport à la fumée qui, je dois le reconnaitre, était très incommodante lorsque les fumeurs pouvaient fumer au restaurant ou dans les gares ou autres.

Les études sont elles sérieuses au sujet de la vapeur ? non pas pour celui qui utilise la cigarette électronique mais pour celui ou celle qui est à coté ?

http://www.researchgate.net/publica...

Réponse :

Il est exact que la fumée dégagée par l'e-cigarette contient une quantité infiniment moins importante de substances toxiques que celle de la cigarette. Il n'est cependant pas exact d'affirmer que parce qu'elle est **moins** dangereuse, elle est complétement **sans** risque. En effet, les données existantes montrent que l'aérosol produit par les e-cigarettes n'est pas simplement de la « vapeur d'eau » comme le prétendent souvent les stratégies de marketing destinées à promouvoir l'utilisation de ces produits.

Un rapport de l'OMS publié le 21 juillet dernier sur la cigarette électronique et élaboré dans le cadre des travaux pour la mise en Suvre de la Convention cadre de lutte contre le tabac de l'OMS, fait justement une synthèse des connaissances actuelles, sur la base de plus de 40 études et 90 enquêtes menés dans divers pays du monde.

La plupart des études réalisées jusqu'à présent sur les cigarettes électroniques révèlent d'importantes variations dans la nature de la toxicité des constituants et des émissions. Le rapport précise cependant que l'aérosol dégagé lors de l'utilisation de ces appareils contient généralement des composés cancérogènes présents aussi dans la cigarette conventionnelle (cf. formaldéhyde) ainsi que des substances toxiques (cf .l'acroléine).

Ainsi, sur la base des données actuelles, il est attesté que l'entourage du vapoteur est exposé à l'aérosol exhalé par ceux-ci, lequel augmente la concentration de certaines substances toxiques, de nicotine et de particules fines et ultrafines dans l'air. Il entraîne une absorption similaire de la nicotine, comme l'atteste la mesure de concentrations de cotinine chez des personnes exposées.

Le rapport de l'OMS précise : « *On ignore si l'exposition accrue aux substances toxiques et aux particules présentes dans l'aérosol exhalé augmente le risque de morbidité et de mortalité chez les tiers comme le fait l'exposition à la fumée du tabac. Toutefois, les données épidémiologiques provenant d'études environnementales montrent que l'exposition à court terme et à long terme à des particules de quelque origine que ce soit a des effets nocifs* ».

Certes, l'utilisation de cigarettes électroniques bien réglementée, par des fumeurs adultes réguliers, en remplacement complet des cigarettes, a des chances d'être moins toxique pour le fumeur que l'utilisation de cigarettes classiques. La quantité de substances toxiques, de nicotine et de particules émises par une e-cigarette est sans conteste plus faible

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac

que celle présente dans la fumée de tabac, néanmoins, il serait irresponsable, afin de favoriser la réduction de risques chez les fumeurs, d'introduire de nouveaux risques pour les non-fumeurs, dans des espaces qui ont été, avec beaucoup de difficulté, libérés de la pollution tabagique.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac